

## USP Assurances

Laurstr. 10, 5201 Brugg AG 1  
Tél. 056 462 51 55  
info@usp-assurances.ch  
[www.usp-assurances.ch](http://www.usp-assurances.ch)

### Éditorial

Qui donc paie volontiers des primes pour un événement qu'on ne souhaite pas? Qui ne s'est pas senti traité de façon injuste, parce que la compagnie d'assurance n'a pas voulu payer pour un dommage? Les assurances ne sont en fait pas exactement notre thème de prédilection. Et pourtant: les assurances font partie de notre quotidien. Car nous sommes exposés à beaucoup de risques que nous ne pouvons pas assumer seuls. Une opération compliquée ou les suites d'une invalidité, par exemple, dépasse de loin nos possibilités financières.

Il est ainsi décisif que des risques menaçant notre existence soient suffisamment couverts. Nous devons toutefois maîtriser aussi les dépenses d'assurances. Il est donc particulièrement important d'avoir un portefeuille d'assurance optimisé.

Saviez-vous que les familles paysannes dépendent en moyenne près de CHF 27'000.- par année pour les assurances? Mais, franchement: malgré ces dépenses élevées, une grande incertitude demeure souvent. Sommes-nous vraiment assurés

suffisamment en cas de sinistre?



Pour ces questions et d'autres questions générales, USP Assurances et votre organisation professionnelle vous soutiennent. Nous vous offrons non seulement des assurances individu-

elles, mais nous encadrons les familles paysannes de façon approfondie dans toutes les questions d'assurance.

Avec cette Newsletter, que vous recevez pour la première fois, nous aimerions vous informer périodiquement, à l'avenir, sur les différentes prestations de services et offres que nous effectuons en tant qu'organisation professionnelle. Utilisez ces offres – cela en vaut la peine!

Christian Kohli,  
Responsable de division USP Assurances

pages 2/3

**Conseil en assurance –  
des soucis en moins.**

Conseils en  
ASSURANCES

page 5

**Prévoyance idéale.**



page 7

**Un seul interlocuteur  
pour tout.**



## Assurance optimale grâce au conseil avisé

Les risques nous guettent partout. Mais il est impossible, et aussi impayable, de s'assurer contre tous les risques. C'est pourquoi il s'agit de reconnaître et d'assurer correctement les dangers menaçant l'existence – une exploitation peut supporter elle-même les risques supportables. Une protection d'assurance optimale repose sur un examen global. C'est-à-dire: éviter les risques – les réduire – les répercuter ou les supporter soi-même.

### Politique de risque concrète

S'il n'est pas possible de faire pâturer un pré en pente et qu'il doit être impérativement fauché, il s'agit de bien se protéger soi-même, et de protéger les machines avec cabine et roues doubles le mieux possible. Si le tracteur devait basculer quand même, les dommages aux machines sont certes ennuyeux, ils restent toutefois supportables pour l'exploitation – surtout avec des machines plus anciennes. En revanche, si le conducteur est sérieusement accidenté, cela peut mettre en danger son existence. La caisse maladie, indemnité journalière incl., ainsi qu'une assurance invalidité protègent l'exploitation individuelle face à ces conséquences qui ne sont pas supportables économiquement.

### Conseil en assurances

Il est difficile de garder une vue d'ensemble dans la jungle des assurances. En collaboration avec les organisations cantonales agricoles, l'Union suisse des paysans offre sous le label USP Assurances des solutions d'assurance qui sont conçues spécialement pour les besoins des familles paysannes. Des conseils en assurances sont également proposés. Les services de conseil sont affiliés aux agences cantonales de la Caisse maladie Agrisano.

Dans un entretien personnel, les risques et les assurances existantes sont examinés à la loupe. Grâce à des recommandations concrètes, les familles paysannes peuvent élaborer une couverture optimale sans double assurance, sous-assurance ou surassurance. La protection d'assurance doit être examinée et adaptée périodiquement, de préférence tous les cinq ans, mais au minimum lors de la remise/reprise de l'exploitation, de mariage ou de naissance.

Utilisez l'offre de conseil en assurances! Que ce soit pour économiser de l'argent ou pour mieux protéger votre argent.

Conseiller d'USP Assurances,  
en entretien.



# Conseils en ASSURANCES

## «Des couvertures en assurances adaptées pour ma famille!»

La famille Tanner exploite un domaine agricole sur les hauteurs du Val-de-Ruz, dans le canton de Neuchâtel. C'est une exploitation qui n'a cessée de se développer pour le bétail laitier. Avec ces 49 ha, Christophe commence tôt le matin et ses activités hors exploitation le font terminer plusieurs fois par semaine relativement tard.

Ayant repris l'exploitation il y a quelques années, il avait déjà à cette occasion confié son dossier assurance à un agent et souscrit aux couvertures nécessaires lors d'une reprise d'exploitation. Mais depuis, plusieurs petits changements sont intervenus au sein de sa famille, en 2007, il épouse Ludivine et en 2009, ils sont heureux d'accueillir Nathan. C'est pourquoi lorsque l'agence régionale de la Chambre d'agriculture l'a contacté, il n'a pas hésité à dévoiler son portefeuille assurance.

Effectivement, le travail saisonnier et les jours s'écoulant rapidement, il constate, lors de l'appel de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, qu'il serait à nouveau le moment de vérifier ses couvertures. Il est vrai que l'arrivée d'un enfant est accompagnée de nouvelles responsabilités et engagements.

La baisse du revenu agricole, l'augmentation des coûts sont des facteurs qui obligent les familles agricoles à revoir leurs dépenses. Avec un poste assurances de plusieurs milliers de francs, il est préférable de connaître parfaitement pour quelles couvertures l'ensemble de ses primes sont dépensées.

Après une entrevue avec un conseiller de l'agence régionale, la famille Tanner s'est rendue compte des couvertures nécessaires et des assurances de complaisances. A la suite de ce rendez-vous, la Famille Tanner a reçu un récapitulatif des couvertures actuelles et les recommandations et conseils de l'agence régionale. Un deuxième rendez-vous a eu lieu ce qui a permis à Christophe Tanner d'ajuster l'ensemble de ses couvertures par rapport à ses besoins et attentes, avec en prime des économies sur le poste assurance et des couvertures optimales.



Depuis lors, il sait qu'en cas de question au niveau assurance, il peut se référer aux conseillers de son agence régionale et qu'il n'écoute plus hâtivement les conseils des agents indépendants.

## Le départ à la retraite est en vue – les prestations le sont-elles aussi?

La planification de la prévoyance se divise en deux secteurs: D'un côté il faut que la constitution de la prévoyance soit planifiée, d'un autre côté il s'agit de réfléchir comment les fonds de prévoyance doivent être versés ultérieurement.

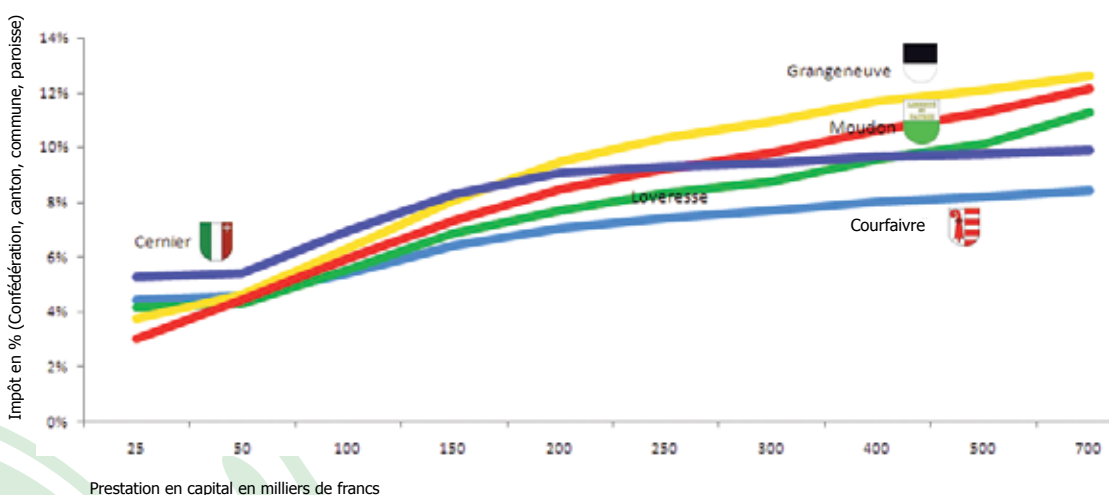
Dans beaucoup de solutions de prévoyance, les assurés ont le choix pour la perception des prestations de vieillesse entre un versement en capital unique ou la perception d'une rente à vie.

La décision que la perception sous forme de rente ou de capital constitue la meilleure variante n'est pas facile à prendre pour beaucoup d'assurés. La

situation en matière de logement, la planification des liquidités, l'espérance de vie et le traitement fiscal sont entre autres des facteurs qui sont déterminants pour la décision. Celui qui perçoit la prestation en capital reçoit son capital investi en retour, intérêts inclus; lors de la perception de la rente, le „retour“ du capital investi dépend pour une grande partie de l'espérance de vie.

Comme c'est surtout la prévoyance privilégiée fiscalement qui revêt une grande importance dans le cadre du 2ème pilier et du pilier 3a, les conséquences de la perception sous forme de rente ou de capital sont présentées ici de façon encore plus précise.

### Impôt sur la prestation en capital dans cinq cantons sélectionnés (2010)



### Imposition de la prestation en capital

Si la prévoyance est perçue sous forme de prestation en capital, l'imposition se fait – séparément du reste du revenu – à un taux d'impôt réduit. À partir de la perception, le capital fait à nouveau partie de la fortune imposable. Pour les personnes avec une grande fortune ceci ne doit pas être sous-estimé, car ce n'est pas seulement l'impôt sur la fortune qui entre en ligne de compte, mais aussi la fortune déterminante par ex. pour la réduction des primes dans l'assurance maladie. Pour apprécier les conséquences fiscales d'un versement unique du capital, un calcul fiscal est relativement simple à effectuer sur le site du service cantonal des contributions concerné.

### Imposition de la perception d'une rente

Si le versement des fonds de prévoyance du 2ème pilier et du pilier 3a intervient sous forme de rente, ceux-ci sont imposables à 100 % comme revenu. Les personnes à haut revenu paient davantage d'impôts sur une prestation sous forme de rente que les personnes avec un faible revenu. Lors de la perception d'une rente, le capital restant n'a pas d'influence sur la fortune, sauf si la rente n'est pas utilisée.

Comme la décision entre la perception sous forme de capital ou de rente devrait être prise sur une base fondée, nous vous recommandons d'analyser la situation dans le cadre d'un conseil personnalisé.

## Prévoyance optimale pour l'agriculture

Un principe important du concept d'assurance agricole réside dans le fait que l'organisation professionnelle offre ses propres solutions d'assurance pour tous les domaines dans lesquels des avantages substantiels peuvent être utilisés. C'est tout spécialement le cas dans le domaine de la prévoyance. Les lois permettent en fait aux organisations professionnelles d'offrir – pour leurs membres exclusivement – des solutions de prévoyance conformes au besoin. Pour les familles paysannes l'offre de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS) utilise cette possibilité.

Face à l'offre traditionnelle des compagnies d'assurances sur la vie ou des banques nous offrons aux familles pay-

sannes des solutions de prévoyance qui présentent la flexibilité nécessaire. Le mariage, une naissance, la reprise d'une ferme, des projets de construction conséquents ou des investissements d'exploitation sont tous des événements qui ont une influence durable sur le besoin de prévoyance. Mais, à côté de la flexibilité, ce sont surtout des avantages fiscaux qui distinguent l'offre de prévoyance de votre organisation professionnelle.

Nous nous efforçons, à côté de l'offre de la FPAS, de proposer des plans d'épargne avantageux dans le domaine de la prévoyance libre (pilier 3b). Depuis cette année, nous avons deux nouveaux produits d'assurance dans notre offre: Sementis et Gemma.

### Sementis

Une nouvelle assurance épargne qui présente les avantages d'une assurance vie traditionnelle, sans devoir prendre en compte ses inconvénients. Sementis convient surtout pour une épargne ciblée, avec des primes constantes, et se distingue par les avantages suivants:

- intérêts attrayants
- produits des intérêts exonérés de l'impôt sur le revenu
- privilège de l'assurance-vie en cas de faillite et du droit successoral
- rachat ou libération du paiement des primes après cinq ans déjà, sans perte de rachat

### Gemma

Un plan d'épargne pur sans protection d'assurance. Pour une flexibilité maximale concernant les possibilités de versement et de retrait, il est renoncé volontairement au privilège fiscal de l'assurance-vie. Ainsi des versements uniques plus importants dans le plan d'épargne Gemma ne sont pas soumis au droit de timbre. Gemma convient surtout pour des projets d'épargne temporaires, par exemple en prévision d'un plus grand investissement.

Vous recevez de nos offices de consultation en assurance de plus amples informations sur les plans d'épargne Sementis et Gemma, ainsi que sur d'autres offres de la FPAS (voir dernière page).



## La caisse maladie Agrisano informe

Connaissez-vous un paysan qui court immédiatement chez le médecin pour une égratignure? Ou qui reste au lit pendant une semaine à cause d'un rhume? C'est peu probable. C'est justement pour cela que la caisse maladie Agrisano, en tant que caisse maladie de l'agriculture, a adapté entièrement son offre aux besoins de son groupe cible – les familles paysannes.

La caisse maladie Agrisano propose aux familles paysannes et à leurs employés des solutions d'assurance qu'elle a elle-même mises au point, répondant à leurs besoins, et qui sont financièrement avantageuses dans le domaine des frais médicaux et de la perte de gain (domaine des indemnités journalières). Ces offres sont complétées

par des solutions d'assurance adéquates fournies (par ex. l'assurance de protection juridique agricole AGRI-protect). Le conseil et le suivi global et individuel des personnes assurées, avec un développement équilibré de la responsabilité propre et de la solidarité réciproque, revêtent une haute importance. Le respect de ces principes est important et nécessaire, et il est principalement responsable du fait que la caisse maladie Agrisano présente des primes comparativement basses.

La caisse maladie Agrisano est une fondation de l'Union suisse des paysans (USP) et elle travaille étroitement avec USP Assurances et les organisations professionnelles agricoles cantonales, qui gèrent des agences régionales pour la caisse maladie Agrisano.

Damian Keller,  
Directeur de la caisse maladie Agrisano

Naturellement Bien Assuré.

### Bien assuré, quel que soit le voyage

Celui qui aimerait profiter de ses vacances à l'étranger sans souci devrait être suffisamment assuré. C'est pourquoi il faut examiner pour les voyages à l'étranger en-dehors de l'UE/AELE la conclusion d'une assurance complémentaire vacances et voyage. Car les caisses maladie sont autorisées en-dehors de ces États, selon la loi sur l'assurance maladie (LAMal), à ne rembourser qu'une certaine partie des frais. C'est pourquoi, bien qu'il existe une couverture de base solide avec la couverture LAMal, et le cas échéant, avec l'assurance complémentaire AGRI-spécial, des frais résiduels considérables non couverts surviennent.

Il en va autrement lors des séjours dans l'espace UE/AELE. Celui qui doit y subir des traitements médicaux devrait pouvoir s'identifier avec la carte d'assurance maladie européenne. On a ainsi la protection tarifai-

re. C'est-à-dire: Le fournisseur de prestations étranger doit faire le calcul d'après le tarif d'assurance sociale de son pays et il facture directement ces prestations à la caisse maladie. Le voyageur doit payer lui-même sur place uniquement la participation aux coûts. Celui qui est assuré auprès de la caisse maladie Agrisano et qui a conclu l'assurance complémentaire AGRI-spécial est bien couvert. Toutefois quelques hôpitaux privés dans les pays de l'UE/AELE n'acceptent pas la carte d'assurance maladie européenne, c'est pourquoi des frais résiduels non couverts peuvent apparaître. Par conséquent il faut aussi recommander une assurance complémentaire voyage et vacances pour les voyages dans l'espace européen.

Les documents sont disponibles auprès des agences régionales de la caisse maladie Agrisano.

## «L'assurance globale nous a convaincu tout simplement»

**Entretien avec MM. Didier et Olivier Fleury, exploitants du domaine viticole du Clos des Cantons, produits spécifiques du canton du Jura.**

**MM. Fleury, comment êtes-vous arrivés à l'assurance globale?**

Suite à un contact avec la Chambre jurassienne d'agriculture, le prospectus relatif à cette prestation nous a été remis. Engageant, de manière périodique, des employés ou saisonniers, nous avons trouvé que l'assurance globale est une solution adéquate afin de couvrir les besoins en assurances de nos collaborateurs.

**Qu'est-ce qui vous a convaincu?**

Nous avons cherché une solution idéale et simple. Naturellement, nous nous sommes aussi intéressés à différentes offres. Cependant, l'assurance globale est très intéressante quant aux primes et les avantages liés à la facturation.

**Quels sont ces avantages?**

L'assurance globale utilise un système d'encaissement à terme échoué. Tout est simple et il y a peu de bureaucratie.

**Est-ce que vous recommanderiez l'assurance globale ?**

Absolument, car cette assurance est simple et efficace, tout en couvrant les obligations que ce doit de remplir un chef d'entreprise.

En outre, il est important de relever que cette possibilité est destinée exclusivement au monde agricole et, de ce fait, est adaptée au besoin particulier des exploitations agricoles ou para-agricoles.



**Messieurs Fleury, nous vous remercions de nous avoir consacré quelques minutes!**

Visitez leur site [www.closdescantons.ch](http://www.closdescantons.ch) pour découvrir leurs spécialités. Vous pouvez également les contacter au 032 471 10 83. Ils se feront une joie de vous conseiller sur leurs produits !



### Qu'est-ce que l'assurance globale?

Les employeurs sont tenus par les dispositions légales les plus diverses. Il n'est pas facile de se conformer à toutes ces obligations. Cependant, ceci est extrêmement important! Car, en l'absence de couvertures d'assurances, l'employeur en est tenu pour responsable. C'est pourquoi, l'USP Assurances a créé l'assurance globale. Comme l'est relevé ci-dessus, c'est la solution simple et avantageuse pour assurer ses employés.

Olivier Fleury, né en 1989 de Alle. Après avoir obtenu son CFC de viticulteur, arboriculteur et caviste à Châteauneuf. Il rejoint, en juillet 2010, le domaine familial agricole et viticole. Cette exploitation comprend 25 ha en SAU, 7 ha de vignes et 4 ha d'arbres fruitiers, principalement des damassiniens ainsi que 100 porcs à l'engrais et 90 brebis. Relevons que la totalité des diverses productions est vendue en direct du domaine.

## Chambre jurassienne d'agriculture, secteur Assurances se présente

Le secteur «Assurances» est une activité très importante de la Chambre jurassienne d'agriculture. Il est composé de:

- Service de consultation pour toutes les questions d'assurances
- Caisse maladie Agrisano
- Plans de prévoyance pour la famille paysanne et des assurances obligatoires pour le personnel (ass. accident LAA, pertes de gain, caisse de pensions selon LAA)

Les dépenses, qu'une exploitation agricole consacre à la couverture assurances, sont élevées et occasionnent des questions très spécifiques et souvent complexes. Une bonne couverture impose donc une analyse individuelle si on veut éviter des lacunes ou des doubles assurances. Se faire conseiller par un spécialiste permet de réaliser des économies et de garantir la pérennité d'une entreprise en cas de problème.

La Chambre jurassienne d'agriculture dispose des compétences pour optimiser votre couverture. Le conseil global en assurances est gratuit pour les membres de la CJA et peut permettre de réaliser des économies. Notre personnel se tient également à votre disposition pour tout ce

qui concerne l'engagement de personnel agricole (décompte de salaire, contrat de travail, assurances obligatoires).

Le secteur assurances de la Chambre d'agriculture est géré par deux personnes :

- Paul-André Houlmann pour le conseil global en assurances
- Stéphanie Choulat pour toutes les questions administratives de la Caisse maladie Agrisano, de l'Assurance «globale», des décomptes de salaire, etc.

Notre philosophie est de couvrir les coups durs et pas de tout assurer, prendre le temps pour cette réflexion est nécessaire dans toute entreprise.

### Chambre jurassienne d'agriculture

Secteur Assurances  
Route de la Faverge 5  
CP 140  
Tél.: 032 426 83 01  
2853 Courfaivre  
info-ju@agrisano.ch



Stéphanie Choulat et Paul-André Houlmann

### «CNAV assurances» se présente

«CNAV assurances» est un secteur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Sa principale activité est le conseil global en assurances. Nous gérons également l'agence régionale de la caisse maladie Agrisano et sommes le partenaire direct de la FPAS (Fondation de prévoyance en agriculture suisse) et d'USP assurances.

Il n'est pas toujours aisé pour un agriculteur de savoir s'il est bien assuré, sans double couverture ni lacunes. Il est important que l'argent dépensé pour les assurances couvre correctement les besoins réels de sa famille et de son exploitation. Notre objectif est d'examiner l'ensemble des couvertures concernant les personnes, l'exploitation, le ménage et les véhicules, de les adapter et de trouver les meilleures solutions. Nous conseillons également les familles paysannes concernant les employés extérieurs à la famille. Sensibiliser les familles agricoles et viticoles aux besoins pour une prévoyance judicieuse est l'une de nos priorités, car c'est la prévoyance qui crée la sécurité!

L'agence régionale de Cernier est dirigée par Madeleine Murenzi. Christian Stauffer est suppléant et est responsable pour l'assurance «globale», donc les couvertures pour les employés extra-familiaux. Tous deux conseillent avec compétence les familles agricoles et viticoles dans toutes les questions d'assurance.

Evodie Zanon est en priorité chargée du travail administratif de la caisse maladie Agrisano et Jessica Sauser, notre apprentie en 1ère année, apporte son aide.

### CNAV assurances

Rte de l'Aurore 4  
Tél.: 032 889 36 50  
2053 Cernier  
info-ne@agrisano.ch



De gauche à droite:  
Evodie Zanon, Christian Stauffer,  
Madeleine Murenzi, Jessica Sauser